

Chapitre 5 Chômage et marché du travail

Les deux mesures principales du chômage sont le taux de chômage et le taux d'emploi, constitutifs du taux d'activité. La demande de travail émane des entreprises et dépend essentiellement de quatre facteurs :

- La demande pour le produit, l'efficacité du travail (la productivité) qui permet de répondre à la demande avec la même quantité de facteurs, la substituabilité entre le travail et le capital, le coût du travail.

L'étude de la demande de travail s'intéresse à l'impact d'une variation de ces quatre facteurs sur le volume de travail, c'est-à-dire sur l'offre d'emploi. L'offre de travail correspond à la demande d'emploi qui émane des ménages appartenant à la population active.



À retenir !

- Qu'est-ce que le chômage ? Le **chômage** concerne l'ensemble des personnes (les chômeurs) en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répondent simultanément à **trois conditions** :
 - ✓ Être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence
 - ✓ Être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours
 - ✓ Avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.
- Quelles sont les mesures liées au chômage ?
 - Le **taux de chômage** désigne la proportion de chômeurs dans la population active. Il se mesure par le rapport entre le nombre de **chômeurs** et la **population active** totale.
 - Le **taux d'activité** mesure le rapport entre la **population active** et la **population totale** correspondante (en général population de plus de 15 ans).
 - Le **taux d'emploi** d'une économie est calculé en divisant le **nombre d'individus ayant un emploi** par la **population totale**.
- Quelles sont les formes du chômage ?
 - En cas de **plein emploi** (situation où toutes les personnes appartenant à la population active trouvent facilement un emploi) ne subsiste qu'un chômage résiduel qui correspond souvent à des périodes de changement d'activité (mobilité professionnelle et géographique de la main d'œuvre), d'où un **chômage frictionnel** ou **chômage de plein emploi**.
 - Le **chômage conjoncturel** est un type de chômage qui résulte du ralentissement temporaire de l'activité économique habituellement mesurée par le PIB. Il est associé aux fluctuations du niveau d'activité économique: il est faible en période de forte activité, il augmente au fur et à mesure que l'activité ralentit.

- Le **chômage structurel** est un chômage lié aux déséquilibres structurels de l'économie : périodes de mutation industrielle où certains secteurs déclinent rapidement au profit de nouveaux secteurs en développement, conséquences des innovations technologiques, apparition de nouveaux pays concurrents, substitution du capital au travail, taux de croissance de la population plus élevé que la croissance économique...
 - Le **chômage volontaire** est celui des individus qui n'acceptent pas de travailler au taux de salaire proposé par les entreprises.
 - Le **chômage involontaire** désigne le chômage qui n'est pas dû au refus de salariés de travailler pour un salaire plus faible.
- Le marché du travail
 - Au sens économique, le **marché du travail** est un marché qui met en relation ceux qui **offrent leur travail** (les salariés) et ceux qui **demandent ce service** qu'est le travail (les entreprises). Le travail s'échange sur un marché, le prix fixé, le salaire, dépend de la confrontation de l'offre et de la demande.
 - Le marché du travail présente des spécificités : il existe un **salaire minimum** fixé par la loi, le **SMIC** (salaire minimum interprofessionnel de croissance). Le salaire résulte de **négociations individuelles et collectives** entre partenaires sociaux.
 - Demande de travail = offre d'emploi
 - La demande de travail des entreprises (sens économique) correspond à l'offre d'emploi (sens courant). Elle dépend de la demande anticipée c'est-à-dire la demande prévue par les chefs d'entreprise. Son efficacité est mesurée par la **productivité du travail** qui est égale au **rapport entre la quantité produite et la quantité de travail utilisée**. Lorsque les facteurs de production sont substituables, il est possible de substituer un facteur à un autre. On peut alors observer une **substitution du capital au travail** ou l'inverse.

Le **coût du travail** est constitué de toutes les dépenses induites par l'utilisation du facteur travail dans l'entreprise. Souvent la baisse du coût du travail est ciblée sur les bas salaires avec la baisse des charges sociales.
 - Offre de travail = demande d'emploi
 - L'offre de travail des salariés (sens économique) correspond à la demande d'emploi (sens courant). Parmi les déterminants de l'offre de travail on a la **population active** qui regroupe ceux qui exercent une activité professionnelle rémunérée (population active occupée) et ceux qui cherchent à en exercer une. Il y a également
 - le **taux d'activité** qui est le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante.
 - L'équilibre sur le marché du travail
 - Le marché du travail est un marché sur lequel la demande travail se confronte à l'offre de travail. La **demande de travail** est une **fonction décroissante du salaire réel**. L'**offre de travail** est une **fonction croissante du salaire réel**. Le prix d'équilibre sur ce marché est le

salaire qui équilibre la quantité de travail offerte et la quantité de travail demandée. L'accord entre l'offreur et le demandeur donne lieu à un **contrat de travail**.